

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
14 Octobre 1874.

Chronique générale.

L'AFFAIRE PIA.

On lit dans l'Union de Paris :
C'est notre devoir de ne point devancer par nos appréciations l'arrêt de la justice dans cette affaire de Pia, dont le simple récit fait frissonner les plus indifférents.

Quelle que doive être la fin de ce drame judiciaire, nous gardons le droit de le reprendre, et de montrer par cet exemple, qui en couronne beaucoup d'autres, quel serait le sort d'une société où fermentent des passions comme celles dont les témoins appelés à déposer dans ce procès nous traient le tableau, s'il ne plaisait à Dieu de la ramener à ses lois d'ordre et d'autorité.

« Donnez-moi une bête brute, disait Mirabeau, et je vais vous en faire une bête féroce. »

Qu'est-ce que nous faisons en France avec notre éducation athée ? Nous faisons des bêtes brutes ; les bêtes féroces viennent à la suite.

Cette affaire Pia jette une sombre lueur sur l'état, nous ne disons pas du peuple, à Dieu ne plaise ! mais de cette portion du peuple qui obéit aux maîtres d'athéisme, pour qui l'homme n'est rien de plus qu'une bête brute.

Un arrêté du préfet des Bouches-du-Rhône ordonne la fermeture du café du Louvre, à Marseille.

Le Journal de Marseille dit que cette décision serait fondée sur ce que le café était devenu un lieu de réunion politique et de signature à une souscription pour couvrir des frais électoraux.

Le même journal cite une circulaire ministérielle prescrivant au préfet de réprimer particulièrement ces infractions.

Une circulaire du préfet de Seine-et-Oise prévient les maires de ne pas donner au duc de Padoue le concours qu'il réclame. Le gouvernement garde la neutralité absolue dans l'élection du 18 octobre. Les maires ne doivent appuyer aucune candidature.

L'Orénoque vient d'être rappelé à Toulon.

Ce bâtiment, qui stationnait à Civita-Vecchia depuis le mois d'août 1870, avait pour mission de se tenir à la disposition du Saint-Père, pour le cas où, contrairement aux désirs de la France, Sa Sainteté se déciderait à quitter l'Italie.

Le départ de l'Orénoque n'implique aucun changement dans les sentiments de dévouement et de sollicitude de la France envers Sa Sainteté.

Un nouveau bâtiment a été mis à la disposition du Saint-Père ; maintenu avec cette destination, dans un des ports français de la Méditerranée, il sera prêt en tout temps à se rendre à l'appel qui lui serait adressé sur l'ordre du Souverain-Pontife.

Ces mesures nouvelles dont la libre appli-

cation ne saurait rencontrer d'obstacles ont été portées à la connaissance de Sa Sainteté qui a daigné les accueillir avec confiance.

Le Kléber affecté à une mission spéciale a reçu l'ordre de quitter le port de Toulon et de partir pour la Corse. (Journal officiel.)

Quand tout le monde chante victoire, il n'y a pas de vainqueur. Telle est la vérité pour le résultat général aux conseils généraux. 30 sièges seulement gagnés par les conservateurs dans les conseils élus après le 4 septembre, c'est un profit bien modeste et qui doit faire sérieusement réfléchir les amis éclairés du pays.

D'un autre côté, n'est-il pas honteux de voir qu'après dix-huit mois bientôt de la chute des hommes du 4 septembre, ce parti a pu encore faire élire pour les conseils généraux 600 candidats sur 1,400 ! Il faut donc que la population soit bien mal dirigée et bien démoralisée pour avoir subi l'influence fatale des hommes qui ont tant contribué à nos malheurs, non pas seulement en 1870, mais par cette politique antinationale qui, de complicité avec l'Empire, a préparé tous nos désastres et notre démembrement.

La Presse croit savoir que le conseil des ministres n'a rien décidé au sujet du décret qui doit convoquer les électeurs pour les élections législatives complémentaires, et qu'on attendra le retour de M. de Chabaud-Latour pour prendre une résolution à ce sujet.

Nos représentants à l'étranger, dit la Presse, qui étaient en congé, ont été invités par M. le duc Decazes à regagner leurs postes respectifs. M. de Gontaut-Biron est attendu à Berlin le 16 octobre ; M. de Vogué partira pour Constantinople à la fin du mois ; M. de Noailles se rend à Rome.

On annonce que le prince Napoléon (Jérôme) vient d'acquérir une propriété dans la Charente-Inférieure, dans le canton de Matha, arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

Le prince n'aurait fait cette acquisition que dans le but de se porter candidat soit au conseil général, soit à l'Assemblée nationale.

Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, que les princes d'Orléans étaient en instance auprès du maréchal de MacMahon pour être autorisés à faire revenir en France les cendres de Louis-Philippe.

Un journal bonapartiste dit à ce sujet :

« Nous ne voyons aucun inconvénient pour notre part à ce qu'on accorde aux princes ce qu'ils demandent, et à ce que Louis-Philippe repose dans les caveaux du château d'Eu. Nous nous contenterons seulement de poser cette question :

» A quand le retour des cendres de l'Empereur Napoléon III ? »

Le gouvernement vient d'accorder aux chambres syndicales du commerce et de l'industrie l'autorisation de tenir un congrès

dont le but sera de rechercher les besoins actuels du commerce et de l'industrie et d'en transmettre, sous forme de vœux, l'expression au gouvernement et à l'Assemblée. Les organisateurs du congrès ont déjà demandé la coopération des chambres syndicales des départements, qui se sont empressées de répondre à cet appel. La première séance de ce congrès se tiendra probablement dans les premiers jours de janvier prochain.

Le Journal officiel nous apprend que, le 4^o octobre 1874, a eu lieu, en séance publique, au ministère de la guerre, à Paris, le tirage au sort pour la désignation des jeunes soldats de la classe de 1873, admis à permuter, sur leur demande, pour passer de l'armée de terre dans l'armée de mer et réciproquement, conformément à la loi du 27 juillet 1872.

1,350 jeunes soldats affectés à l'armée de mer avaient demandé à passer dans l'armée de terre, tandis que 69 jeunes gens seulement avaient sollicité leur passage de l'armée de terre dans les corps de la marine susceptibles de recevoir des jeunes soldats de la classe de 1873. Ces 69 jeunes soldats vont être appelés à prendre dans le contingent de l'armée de mer la place des 69 jeunes gens dont les noms sont sortis au tirage, et des ordres ont été adressés en conséquence à l'autorité militaire.

L'INSTITUTEUR.

Voici un projet des plus louables auquel tout le monde applaudira : le ministère de l'instruction publique prépare, en ce moment, un projet de loi relatif à la pension de retraite des instituteurs primaires.

On espère que, dès la rentrée de la Chambre, ce projet de loi sera achevé et voté.

La commission parlementaire chargée de l'examen de cette question proposait de fixer à 500 fr. le chiffre de cette pension ; mais, selon la proposition de M. de Cumont, le chiffre a été élevé à 600 francs.

Il paraît que les sommes consacrées à l'amélioration du traitement des instituteurs et de leur pension ne seront pas inférieures, dans les budgets prochains, à 7 ou 8 millions.

Nous nous empressons de féliciter M. le ministre d'une aussi juste sollicitude : Si, d'un côté, rien n'est plus intéressant que la jeunesse, rien n'est plus noble, à mon humble avis, l'importance et le mérite de l'instituteur, cet infatigable soldat de la paix, ce modeste auxiliaire des familles, qui prépare l'homme en élevant l'enfant ; qui, du haut de sa chaire en bois blanc, s'adresse à l'avenir, instruit le fils du prolétaire et façonne aujourd'hui ces intelligences et ces cœurs qui seront la France de demain.

Je ne connais guère de rôle plus pénible et plus doux, de mission plus modeste et plus grande, de dévouement plus obscur et plus fécond.

C'est un labeur incessant : la journée finit, non l'étude ; à l'enfant succède l'adulte, dont le maître d'école dirige sur l'ardoise ou le papier la main alourdie par les travaux de l'usine ou des champs.

Le devoir, ce n'est pas assez ; on rencontre des instituteurs qui mettent je ne sais quel zèle inventif et tendre à agrandir leur rôle, à compléter leur mission.

Il y a quelques années, l'un de ces Hommes dont on ne parle jamais, eut une idée aussi ingénieuse qu'utile, poétique comme une églogue, simple et touchante comme une page de la morale en action.

Il forma, pour la conservation des nids d'oiseaux, une association qui a, comme une administration politique et financière, ses statuts, son bureau, son président.

Les membres de cette association charmante sont tous les enfants de l'école : voyez-vous le nid, ce berceau aérien exposé à tous les périls et à tous les vents, si délicat et si fragile, placé sous la protection des enfants ? Voyez-vous l'écolier tuteur attendri et zélé de ces nouveaux-nés qu'hier encore il arrachait avec une insouciance cruelle à l'aile de leurs mères ? N'est-ce pas tout à la fois un enseignement agricole et une leçon d'humanité ? Humain envers les bêtes, l'enfant sera un jour plus dévoué à ses semblables, plus charitable à ses frères, et dans la bergeronnette ou le rouge-gorge il apprend à respecter l'ennemi des insectes, l'auxiliaire du laboureur, la providence du sillon.

Cet homme intelligent et bon est maître d'école à Saint-Denis-de-Vaux, et il porte le nom champêtre de Chalumeau.

Vers la même époque, M. Codat, instituteur à Surq, dans les Ardennes, imagina une association à peu près semblable en organisant à l'aide de ses élèves la destruction des insectes nuisibles.

Enfin, l'instituteur de Jambles, M. Guérin, a eu l'idée d'établir autour de son école des jardins dont la culture est répartie entre les élèves comme récompense de leurs travaux.

Il plante avec eux des arbres fruitiers, qu'ils greffent ensemble et qu'il leur distribue ensuite en guise de prix.

Ce prix d'un nouveau genre, transplanté dans le jardin paternel, sera soigné avec amour et grandira avec l'enfant ; ce sera, pour ainsi dire, un compagnon, un ami, un souvenir vivant, toujours présent de sa jeunesse appliquée. Homme, il le montrera un jour à ses enfants, et son émotion se renouvellera toute la vie avec les fruits de chaque automne et les fleurs de chaque printemps.

N'est-on pas touché du stratagème du maître d'école qui sait ainsi, aux heures de repos, déguiser le travail sous la forme d'un jeu agricole, et appliquer le plaisir à un enseignement utile ?

Une seule chose égale quelquefois le dévouement et la peine de l'instituteur, c'est sa pauvreté.

Que de privations et de misères ! que d'efforts apparents ou secrets pour corriger l'insuffisance de ses petits appointements ! Celui-ci copie les rôles du percepteur ; celui-là chante au lutrin ou accompagne sur un ophicléide les cantiques des enfants de chœur ; un autre est l'écrivain public des campagnes voisines ; un autre est greffier de la mairie ; un autre remonte les horloges du village.

J'en ai connu un qui passait ses soirées d'hiver à sculpter des emblèmes religieux sur des noyaux de pêche, que sa femme vendait aux pèlerins de Rocamadour ! Il avait sept enfants.

Mais la pauvreté n'est rien à côté de la contrainte : la vie du maître d'école s'écoule tout entière entre l'autorité respectée du maire et l'influence ménagée du prêtre, les caprices de l'enfant, la susceptibilité des familles, quelquefois les dédains du riche, les cancaus du bourgeois, les tracasseries d'un

adjoit, quelquefois encore les tentations de cette politique qu'il doit repousser comme un péril, comme un fléau.

Pour résister à tous ces dangers, il lui faudrait toute l'habileté d'un diplomate; il se borne à rester simple, impartial, dévoué.

Son école, c'est son cloître; son alphabet, c'est son évangile. Mais cet alphabet jauni est comme le pivot autour duquel tournent les sociétés modernes. Mais, du fond de cette école, il instruit le peuple; il parle aux générations que sa voix conquiert à la morale et à l'aisance; il répand l'amour de la religion et de la patrie; il élève l'âme et il fortifie le corps de la nation.

FULBERT DUMONTEIL.

EXPÉDITION AUTRICHIENNE

AU PÔLE NORD.

(Suite et fin.)

Nos efforts devaient naturellement tendre à résoudre ces questions. Malheureusement, la nuit polaire qui, dans l'intervalle, nous avait enveloppés, nous enlevait toute possibilité d'explorer le pays, et jusqu'au printemps de 1874 les vents du nord pouvaient nous avoir fait depuis longtemps perdre de vue notre découverte. Cependant la fortune continue à nous favoriser. La nuit polaire, qui cette fois dura 125 jours, se passa sans nous causer les mêmes terreurs que la précédente. Nous n'eûmes pas à souffrir de la pression des glaces, et notre navire resta immobile, toujours enchaîné à sa banquise, en vue de la côte inconnue.

Pendant l'hiver de 1873-1874, il est tombé énormément plus de neige que l'hiver précédent. Les vents du nord, très-fréquents, nous valaient toujours des bourrasques qui duraient des journées entières. Lorsque la longue nuit polaire eut atteint son maximum, il devint impossible de distinguer par quoi que ce soit le jour de la nuit: une obscurité absolue nous enveloppa pendant plusieurs semaines. Nous célébrâmes sans encombre la fête de Noël, dans une maison en glace construite sur la banquise. Puis le froid devint plus intense et, comme l'année précédente, le mercure resta gelé des semaines durant. Les visites des ours blancs étaient aussi plus fréquentes que dans les autres saisons; ces animaux arrivaient jusqu'à proximité immédiate du navire, de sorte que nous pouvions les abattre en tirant du haut du pont. Les 67 ours blancs que nous tuâmes nous procurèrent 4,200 livres de viande fraîche, c'est-à-dire le moyen le plus efficace de combattre le scorbut. De plus, les soins de notre médecin, digne représentant de la Hongrie sous tous les rapports, et principalement l'influence bienfaisante du retour du soleil (24 février) préservèrent la plupart de nos malades du danger de longues souffrances. Cela n'empêchait pas que l'épuisement de plusieurs médicaments ne nous inspirât des craintes sérieuses pour l'état sanitaire de l'expédition si nous étions condamnés à un troisième hivernage.

Cette considération, puis aussi la triste certitude que notre navire flotterait de nouveau tout l'été sur son indissoluble banquise, et enfin la probabilité de plus en plus admissible que le *Tegethof*, soulevé comme il l'était, devrait chavirer à la fonte des neiges, nous amenèrent à prendre la résolution d'abandonner le bâtiment à la fin de mai et de tenter notre retour en Europe au moyen de chaloupes et de traîneaux.

Mais en attendant, nous étions décidés à faire de grandes excursions en traîneaux pour explorer le pays. Le succès de ces courses dépendait naturellement du hasard. Si le navire était emporté avant le retour des voyageurs, ceux-ci étaient perdus, et l'équipage, resté à bord, se trouvait sensiblement diminué. Mais l'exploration et l'étude générale du pays mystérieux qui s'étendait devant nous étaient si importantes pour l'expédition, que nous résolûmes de tenter l'aventure.

Nous étions au mois de mars. Le temps était mauvais, le froid très-vif, la chaleur du soleil faible, même à midi, — mais les circonstances nous forçaient de nous hâter. En conséquence, le 10 mars, les Tyroliens Haller et Klotz, les matelots Cattarinich, Lettis, Pospischel, Lukinovitche et moi, nous quittions le navire, accompagnés de trois chiens.

Munis d'un grand traîneau, nous parcourons dans la direction du nord-ouest la côte de la partie occidentale de notre terre inconnue, faisons l'ascension des caps mon-

tagneux *Tegethof* et *Mac-Clintock* (2,500 pieds) et traversons le pittoresque *Nordenskjold-Fiord*, fermé par un énorme paroi de glace, le bord du glacier *Sonklar*.

Le pays est privé de toute trace de vie. Partout des glaciers gigantesques s'élancent des profondes solitudes des montagnes, dont les massifs s'élèvent en cônes abruptes et en hauts plateaux. La roche dominante est la dolérite. Tout est d'une éblouissante blancheur. Les étages symétriques des montagnes font l'effet de colossales cristallisations superposées et formant des séries de colonnades. Nulle part, comme cela a lieu même au Groenland, au Spitzberg et à Novaia-Zemlia, la roche ne se montre avec sa couleur naturelle, ce qu'il faut attribuer à la condensation de l'humidité de l'air sur les parois des rochers. Cette humidité nous nuit aussi pour l'appréciation des distances. Le ciel, chose rare, est complètement serein.

La température excessivement basse qui régna pendant notre excursion exigeait de notre part d'incessantes mesures de précaution. Le thermomètre descendit jusqu'à 40° R. (à la même heure il marquait 37° R. à bord du navire). Le froid était surtout sensible la nuit; nous souffrîmes aussi beaucoup en franchissant le glacier *Sonklar*, bien qu'il n'y eût qu'un faible souffle de vent. Tous nos vêtements étaient roidis sur nos corps, et du rhum très-fort que nous avions avec nous semblait non-seulement avoir perdu sa force, mais encore ne plus être liquide.

Revenus à notre navire le 16 mars, nous fîmes immédiatement nos préparatifs pour une seconde excursion qui devait durer trente jours et avoir pour but d'explorer l'étendue du pays vers le nord.

Trois jours après, nous perdîmes un de nos compagnons, le machiniste *Krisch*, qui succomba à une pulmonie tuberculeuse dont il était atteint depuis longtemps et qui s'était compliquée d'une attaque de scorbut. L'inhumation eut lieu par un violent chasse-neige. Le corps fut déposé entre des colonnes de basalte et la tombe surmontée d'une simple croix.

Le 24 mars au matin, nous nous remettons en route pour le nord. L'expédition se composait de *M. Orel*, des Tyroliens *Haller* et *Klotz*, des matelots *Zaninovich*, *Soussich* et *Lukinovitche* et de moi.

Malheureusement, nos attelages de chiens s'étaient disloqués; nous ne pûmes prendre avec nous que trois de ces fidèles animaux pour nous aider à tirer notre grand traîneau dont le chargement pesait 16 quintaux; tous les autres étaient morts ou impropres à ce service. Contre toute prévision, la température ne tomba pas au-dessous de 26° R. pendant toute notre excursion, mais le chasse-neige et l'humidité, ainsi que la rencontre d'une foule de crevasses et l'eau qui submergeait notre voie nous rendirent le voyage bien pénible.

Les terres découvertes par les explorateurs ont à peu près la même étendue que le Spitzberg. Elles se composent de plusieurs agglomérations considérables, coupées de nombreux *fiords* et entourées d'une foule d'îles. Celle de ces terres situées à l'est a reçu le nom de *Terre de Vilosok* et celle située à l'ouest le nom de *Terre de Zichy*.

La végétation est infiniment au-dessous de celle du Groenland, du Spitzberg et de Novaia-Zemlia, et à cet égard il ne peut guère y avoir au monde de terre plus chétive. Les explorateurs rencontraient fréquemment du bois flottant, la plus grande partie d'ancienne date, mais nulle part en quantité notable. Le pays, comme on peut bien le supposer, était inhabité et n'avait même dans le sud, à l'exception des ours blancs, pour ainsi dire pas trace de vie animale.

L'expédition franchit le 80° degré de latitude le 26 mars et le 84° le 3 avril, et cinq jours plus tard le 84° 37'.

Le rapport du lieutenant donne le récit des nombreuses excursions faites dans ce pays de glace où les explorateurs rencontraient à chaque instant des dangers de toute sorte, longeant des précipices, escaladant les crevasses, étant obligés de s'atteler au traîneau de huit à dix heures par jour et ne donnant que cinq heures au sommeil.

Le 20 mai au soir, les pavillons étaient cloués au navire et nous commençons notre voyage de retour. Notre équipement était bien chétif, car les circonstances nous commandaient de renoncer à tout confort. Chacun de nous n'emportait, outre les vêtements qu'il avait sur le corps, qu'une unique couverture pour affronter la rigueur des nuits. Nos moyens de transport consis-

taient en quatre canots sur patins et trois grands traîneaux avec des chargements de 17 quintaux et demi chacun, — provisions, munitions, etc., pour trois ou quatre mois. Les amas de neige nous forcèrent d'abord à faire jusqu'à trois fois le même trajet, obligés que nous étions de laisser une partie du convoi en arrière et de nous réunir en nombre suffisant pour faire avancer l'autre partie. Puis, arrivés à la limite de la glace solide, il nous fallut des efforts inouïs pour opérer le transport des traîneaux et des canots de banquise en banquise et leur faire traverser les solutions de continuité de la glace.

Par malheur, les vents persistants du sud réduisaient presque à néant nos faibles progrès, de sorte qu'au bout de deux mois nous ne nous trouvions qu'à deux milles allemands de notre navire! Nous en étions à nous demander si, après une lutte inutile contre d'invincibles obstacles, nous ne retournerions pas au navire pour affronter un troisième hivernage, — cette fois sans espoir de salut!

Dans l'intervalle, la glace était devenue entièrement compacte, et à plusieurs reprises nous dûmes passer une semaine entière sur un fragment, attendant qu'un canal voulût bien s'ouvrir.

Enfin, dans la seconde moitié de juillet, les vents tournèrent au nord, et il se forma des chenaux et des flaques au milieu des glaces. De longues pluies vinrent en outre amollir la glace, de sorte qu'en vingt jours nous réussîmes à franchir 60 milles, tantôt en nous aidant de la hache ou du harpon, tantôt ramant, tantôt même hissant les voiles. Pendant le trajet, nous acquîmes la certitude qu'aucun navire n'aurait pu pénétrer cet été jusqu'à la terre nouvellement découverte.

Au commencement d'août, l'état des glaces nous fit prévoir que nous approchions de la mer ouverte, ce qui ranima tout-à-coup nos espérances. Il est vrai qu'immédiatement après nous nous voyions de nouveau emprisonnés pour cinq jours. Notre libération eut lieu le 13 août, et le lendemain nous arrivions à la limite des glaces à la latitude étonnamment haute de 77° 40'.

A partir de ce moment nous crûmes au salut, et c'est en effet seulement et uniquement à l'état favorable des glaces à cette latitude que nous devons notre retour. Notre sortie des glaces a donc été le dernier acte de toute une série d'heureuses conjonctures auxquelles nous sommes redevables d'avoir échappé aux dangers qui nous menaçaient et auxquelles aussi il faut attribuer nos succès.

C'est par le plus beau temps que nous entrâmes dans la mer ouverte et que nous longeâmes la côte occidentale de Novaia-Zemlia. Le 18 août nous mettions de nouveau le pied sur la terre ferme, à la presqu'île de l'Amirauté, et le 24 (donc au bout de quatre-vingt-seize jours de voyage), nous trouvions dans la *Dunen-Bai*, le schooner russe *Nicolaï* (capitaine *Féodor Voronine*), qui nous accueillit, nous, naufragés, avec la cordialité qui distingue le peuple russe.

Une courte traversée nous amena bientôt à *Wardoe*, en Norvège, où nous débarquons le 3 septembre 1874. C'est à trois heures de l'après-midi que nous mettions le pied sur ce sol hospitalier, — et cela avec toute la satisfaction que peut causer la délivrance après tant de lutttes et tant de privations.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Aujourd'hui mercredi, à 2 heures 1/2 précises, a lieu le carrousel en l'honneur de M. le général du Preuil, inspecteur de l'Ecole de cavalerie.

La musique du 32° de ligne est arrivée d'Angers pour embellir cette fête militaire.

Le tirage de l'*Echo Saumurois* était complètement terminé, hier, lorsque nous avons appris que le carrousel était avancé d'une demi-heure et que nous pourrions y entendre l'excellente musique du 32°.

L'Ecole de La Flèche a été heureuse aux examens de Saint-Cyr. Presque tous les candidats, une centaine environ, ont été admis.

Lundi dernier, la femme *Signeul* lavait du linge au bord d'un fossé, dans la commune

des Rosiers. Son petit garçon, âgé de 13 mois, jouait à quelques pas d'elle. Lorsqu'elle eut fini, cette femme s'empressa à peu de distance. En revenant, située perçut que son fils, qu'elle avait négligé d'emporter avec elle, était tombé dans le fossé. Aussitôt elle le retira. Le pauvre petit être donnait encore quelques signes de vie. Une voisine, accourue aux cris de sa mère, lui prodigua ses soins; mais tout ce que l'on put faire pour le rappeler à la vie fut inutile.

Les conseils d'arrondissement étaient convoqués pour le 13 octobre en session ordinaire.

Ces conseils auront, pendant la première partie de la session, à examiner les réclamations qui ont pu s'élever contre la fixation du contingent assigné à l'arrondissement dans les contributions directes, les réclamations et demandes qui doivent être ensuite soumises au conseil général, ainsi que les demandes en réduction de contribution présentées par les municipalités. Cette première partie de la session durera trois jours.

La seconde partie commencera le 23 novembre, après la session des conseils généraux, et durera également trois jours. Dans cette seconde partie, les conseils d'arrondissement effectueront la répartition, entre les communes, du contingent des contributions directes.

INTERDICTION DE LA PÊCHE.

Par un avis en date du 4^o octobre, M. le préfet rappelle au public les dispositions des lois et décrets sur la pêche fluviale, qui interdisent, du 20 octobre au 31 janvier de chaque année, la pêche du saumon, de la truite et de l'ombre-chevalier.

Cette interdiction s'applique à tous les procédés de pêche, même à la ligne flottante tenue à la main.

Pendant le temps prohibé, et sous peine d'une amende de 30 à 200 fr., il est expressément défendu de vendre, acheter, transporter, colporter, etc., ces diverses espèces de poissons, à l'exception de celles provenant des étangs ou réservoirs; dans ce dernier cas on devra justifier de l'origine.

Il est à peu près certain qu'à partir du 1^o novembre prochain les tarifs spéciaux d'exportation de la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans seront modifiés.

Grâce à cette nouvelle mesure, les intéressés jouiront de l'avantage des tarifs spéciaux, alors qu'ils n'en avaient le bénéfice que par voie de détaxe. En conséquence, la taxe réelle sera appliquée en remettant la soumission à fournir aux contributions indirectes.

Les prédictions charlatanesques que la plupart des journaux continuent à publier vont sans doute disparaître.

M. le ministre de l'instruction publique vient d'adresser, en date du 9 octobre, à tous les préfets, une circulaire pour les charger d'annoncer aux chambres d'agriculture l'envoi très-prochain d'une circulaire de l'Observatoire relativement aux avertissements agricoles, et les prier de donner officiellement leurs avis à ce sujet. Le ministre charge de plus les préfets de demander aux conseils généraux leur appui pour la constitution de commissions régionales chargées de réunir les renseignements météorologiques recueillis par les commissions départementales se trouvant dans les mêmes bassins hydrographiques.

Nous apprenons, de plus, que l'Observatoire fait travailler nuit et jour à la confection de l'atlas des mouvements généraux de l'atmosphère. Cette publication, interrompue depuis 1868, va être continuée régulièrement et le volume en préparation sera distribué aux conseils généraux le jour de l'ouverture de la session. Plus de 40 cartes d'orages y sont complètement figurées.

EXPOSITION VITICOLE DE BOURGUEIL.

Voici le programme des expériences, expositions et conférences qui commencent demain jeudi à Bourgueil:

1^o Division. — Culture, récolte.

Le 15 octobre, au matin:

1^o Instruments de culture et de taille; engrais spéciaux et préservatifs contre la maladie de la vigne; échallassage; palissage;

accollage ; préservation des gelées par abri de fumée ou autres (charrues, houes, herbes, etc.).
2° Outils pour couper, appareils pour recueillir la vendange (vannerie, etc.).
3° Véhicules pour le transport de la vendange, des engrais et terrassements dans les vignes.
Le soir, conférences sur les terrains et cépages.

2° Division. — Fabrication du vin.

Le 16 octobre, au matin :

- 1° Egrappoirs et fouloirs, outils et appareils accessoires de vendanges, etc.
- 2° Cuves et appareils de cuvage, modèles ou dessins de divers systèmes.
- 3° Pressoirs alternatifs ou continus de tous systèmes.

Nota. — Les pressoirs à marche continue, à l'état d'appareils pratiques, de modèles ou de dessins, seront l'objet d'une étude spéciale et d'encouragements, s'il y a lieu.

3° Division. — Conservation du vin.

Le 16 octobre, à midi :

- 1° Foudres, futailles et leur fabrication. Etude spéciale sur la fabrication mécanique.
- 2° Cerclage et liage, douves, bondes et barrages.
- 3° Pompes à vin et à soutirer, syphons, tuyaux et robinets, appareils pour peser les fûts.

4° Bouteilles, bouchons, machines à boucher, à nettoyer, porte-bouteilles, objets de mobilier et ustensiles de caves.

Le soir, conférence sur la fabrication du vin.

4° Division. — Etudes, préparations et procédés divers.

Journée du 17 octobre :

- 1° Expériences spéciales des procédés ayant pour but de prévenir les maladies des vins et de les guérir ; appareils de chauffage œnothermes, etc.
- 2° Préparation des vins, clarification, collage et filtrage.
- 3° Instruments de précision pour apprécier les vins et les alcools.
- 4° Appareils à distiller les vins, lies et mares.
- 5° Echantillons de cépages et de raisins de tous les pays.
- 6° Ouvrages, mémoires, dessins, plans et cartes ayant rapport au Concours.

Le soir, conférence sur les maladies des vins et de la vigne, par M. Terrel des Chênes.

Jeu 8 octobre, M^r l'évêque d'Angers s'est rendu à l'École normale pour y bénir la chapelle qu'on vient d'élever dans cet établissement.

En présence de M. l'inspecteur d'Académie, de MM. les membres du comité de surveillance, de MM. les inspecteurs de l'enseignement primaire et de MM. les professeurs, M^r l'évêque a adressé aux élèves de l'École une touchante allocution, dans laquelle il a montré les liens étroits qui doivent unir le prêtre et l'instituteur, lesquels ont l'un et l'autre pour mission d'élever les hommes. Voici en quels termes M^r d'Angers s'est exprimé sur la nécessité et les bienfaits de cette union, que les ennemis de la société cherchent à briser avec une audace toujours croissante :

« Aussi bien, a dit l'éloquent prélat, y a-t-il entre ces deux vocations des analogies que je ne cesserais jamais de mettre en relief dans l'intérieur de l'une et de l'autre ; et c'est une conviction toujours croissante que l'avenir religieux et moral de nos populations dépend de l'union intime du prêtre et de l'instituteur. Et comment l'unité de vues et de sentiments pourrait-elle ne pas subsister lorsqu'il s'agit de deux carrières si rapprochées à leur point de départ comme à leur point d'arrivée ? Ces deux enfants qui, hier encore, étaient assis sur les bancs de la même école, la divine Providence les a appelés à suivre des voies différentes, selon leurs goûts et leurs aptitudes. Elle a pris l'un pour marquer son front et armer ses mains de la plus haute autorité qu'il y ait ici-bas ; elle a destiné l'autre à une mission inférieure sans doute, mais qui, elle aussi, a sa grandeur et sa dignité.

» N'importe ! Ils sont sortis des mêmes familles, de ces robustes familles de l'Anjou et de la Vendée, l'honneur et la force du pays ; ils se sont connus dès leur plus tendre enfance ; ils ont échangé entre eux ces

paroles d'amitié, les premières que l'on prononce et les dernières qu'on oublie dans la vie. Les voilà donc qui se séparent, celui-ci pour franchir les degrés du sacerdoce après une série d'épreuves aussi longues que pénibles, celui-là pour s'initier aux devoirs et aux fonctions de l'enseignement. Mais ils ne se séparent que pour se retrouver un jour sur un même champ d'activité, en face des mêmes âmes, qu'il s'agit d'élever vers Dieu, de disputer à l'ignorance et au vice, de former au devoir, à la vertu, à l'intelligence de leurs destinées temporelles et éternelles. Comment, je le répète, pourrait-il y avoir jamais désaccord ou rupture, là où tout invite à la concorde, à l'harmonie et à l'union des forces ? »

Le conseil municipal de Cholet, dans sa séance du 10 octobre courant, a autorisé M. le maire à signer immédiatement un traité avec le génie militaire, pour l'établissement, à Cholet, d'une caserne destinée à recevoir un régiment d'infanterie.

L'Intérêt public nous apprend qu'une exposition de fruits et de légumes a eu lieu à Cholet les 4 et 5 octobre courant.

Cette exposition — dit le directeur de l'Intérêt public — a été l'une des plus remarquables que nous ayons vues dans notre localité.

C'est surtout aux changements de saison, automne et printemps, que les cas de mort subite sont plus fréquents. Nous en avons deux à signaler depuis quelques jours dans le département de Maine-et-Loire.

Le sieur Loiseleur, Louis, âgé de 52 ans, ouvrier de carrières, demeurant aux Justices, et le sieur Ménard, débitant à Miré, ont été frappés d'apoplexie foudroyante sur la voie publique.

La vente du *Mémorial des Deux-Sèvres* a été interdite par le préfet pour avoir dit que M. Thiers et l'Assemblée avaient capitulé devant l'ennemi en signant la paix de 1874.

Il ressort d'un jugement de la Cour d'appel de Nancy que le père n'est pas civilement responsable du préjudice résultant de blessures que son enfant mineur, placé sous son autorité, a occasionnées par sa maladresse et son imprudence, lorsqu'il résulte des circonstances qu'il n'a pu empêcher le fait dommageable ; et que ce fait n'est, d'ailleurs, pas la suite de la mauvaise éducation que son fils aurait reçue de lui, ni des habitudes vicieuses qu'il lui aurait laissées contracter.

Le journal la *Gironde* tranche ainsi une question qui peut intéresser bien des personnes en France :

« Vous obligeriez un grand nombre des volontaires d'un an (année 1873-1874), libérés le 10 mars dernier, en leur faisant connaître, par votre journal, s'il leur est permis de disposer comme ils l'entendent des vêtements militaires qu'ils possèdent et qui leur ont été délivrés au service. »

Les volontaires d'un an demeurant soldats, tout comme les autres catégories de militaires ou de civils non définitivement libérés, doivent conserver leur uniforme, pour l'endosser en cas de rappel ou de revue spéciale.

Le *Nouvelliste breton* donne les détails suivants sur les faits qui se sont passés à Saint-Servan lors du dépouillement des votes pour l'élection de M. Le Pomellec.

Au moment du dépouillement des votes, la plus grande agitation s'est produite dans les salles de la mairie, envahies par les partisans de M. Le Pomellec.

M. le maire a été plusieurs fois insulté pendant qu'il procédait à cette opération, qui a été retardée et prolongée jusqu'à près de minuit par la foule hostile et hurlante qui se pressait autour de lui. C'est à ce point que M. Le Pomellec, se posant en pacificateur, a offert d'obtenir le silence, et M. le maire a refusé, comme de juste. Alors il n'a plus été possible de s'entendre ; les cris, les menaces, les vociférations ont formé un vacarme indescriptible, au milieu duquel M. le maire a dû déclarer la séance levée.

Alors, la foule s'est écoulée en criant dans les salles de la mairie et sur la place : Mort aux prêtres ! mort aux blancs ! Vive la Rouge !

Les cris et les menaces ont continué bien avant dans la nuit, devant les maisons de plusieurs personnes honorables de la ville, à l'intention desquelles des brailards avinés, hommes et femmes, criaient : Mort à un tel ! il faut le faire frire ! allons chercher une poêle ! à bas la Salette ! Cela a duré jusqu'à deux heures de la nuit. Un honorable négociant, connu par ses sympathies actives pour M. Dufraayer, a été menacé du pétrole, et l'autorité a dû mettre à sa porte, pendant la nuit, un piquet de gendarmerie pour repousser les nouveaux communards.

Faits divers.

A Marseille, un monsieur revient de la salle de vote, où la foule a été fort bruyante et fort tumultueuse ; dans la bagarre, il a reçu un coup de poing et perdu son mouchoir.

— Eh bien ! lui dit un ami, les républicains l'emportent ?

— Oui, répond le monsieur ; les républicains l'emportent, s'emportent et emportent !

Souvent de violentes polémiques se sont engagées dans les journaux français au sujet de l'*Orenoque*, et l'on a remarqué que dans cette question-là, comme dans les autres questions de politique extérieure, les républicains, plus soucieux de satisfaire leurs rancunes personnelles que de sauvegarder la grandeur et la dignité de la France, se sont rangés sans pudeur du côté des préférences étrangères, — ce qui faisait dire dernièrement à un Anglais qui nous porte de l'intérêt : — Un seul motif devrait vous éloigner de la République : c'est que les républicains sont toujours les amis de vos ennemis.

Une bien bonne plaisanterie empruntée au *Figaro* :

Des affiches, apposées sur les murs de Paris, annoncent que la pêche de la truite et du saumon est interdite à partir du 20 courant dans le département de la Seine.

La truite et le saumon !
Mais où donc, malheureux rédacteurs d'affiches municipales que vous êtes, où avez-vous pris qu'un pêcheur ait jamais attrapé un saumon dans Paris ou dans la banlieue !

On ne se moque pas plus catégoriquement d'une corporation honorable comme celle des pêcheurs à la ligne.

La récolte a été excellente, dit *Figaro*. Mais ce qu'on ne sait pas, c'est la difficulté qu'on a éprouvée dans certains endroits à trouver un nombre suffisant de moissonneurs pour couper rapidement les blés.

Un de nos amis, qui dirige lui-même sa ferme, a subi les conditions suivantes, en dehors du paiement des journées, bien entendu. Les moissonneurs ont exigé : 1° quatre repas ; 2° du vin à chaque repas ; 3° le café à midi ; 4° ... un journal à lire !

Heureusement qu'il n'y a pas de théâtre dans les champs, sans quoi ils auraient demandé des billets de spectacle pour le soir !

Les six panneaux que la manufacture des Gobelins doit livrer au nouvel Opéra sont achevés. Ils représentent : *le Vin, les Fruits, la Chasse, la Pêche, la Pâtisserie et le Thé*.

Voici à peu près le sujet de composition de ces six tableaux :

Le Vin. — Une femme presse la grappe mûre pendant d'un cep et en reçoit la liqueur vermeille dans une coquille.

Les Fruits. — Une femme cueillant des oranges.

La Chasse. — Une chasseresse, drapée de pourpre, s'appuie d'une main sur son arc et de l'autre tient un faisan mort.

La Pêche. — Un personnage allégorique coiffé d'un coquillage.

La Pâtisserie. — Une vigoureuse jeune fille, crânement coiffée d'un bonnet blanc, s'avance à travers les blés émaillés de coquelicots et de bluets. Elle appuie contre sa taille son panier chargé de gâteaux.

Le Thé. — Une Chinoise, coiffée d'un chapeau orné de plumes de paon et surmonté d'un grelot, fait tomber des feuilles de thé dans une théière en porcelaine.

Un amateur de Marseille va faire vendre prochainement une collection fort bizarre, composée de lunettes, binocles, lorgnons, longues-vues, télescopes, etc., de toutes formes et de toutes dimensions.

Elle renferme des spécimens de tous les genres de fabrication, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours.

Les premières lunettes d'approche apparurent à Paris au commencement du dix-septième siècle ; on lit, en effet, dans le Journal de Pierre l'Estoile, à la date du 30 avril 1609 :

« Je me suis arrêté chez un lunettier qui montrait à plusieurs personnes des lunettes d'une nouvelle invention d'usage. Ces lunettes sont composées d'un tuyau long d'environ un pied ; à chaque bout, il y a un verre, mais différents l'un de l'autre. On approche cette lunette d'un ceil et on ferme l'autre, et, regardant l'objet qu'on veut connaître, il paraît se rapprocher et on le voit distinctement, en sorte qu'on reconnaît une personne d'une demi-lieue. »

Ces premières lunettes obtinrent un très-grand succès de curiosité, et l'on raconte qu'elles devinrent un des passe-temps de Louis XIII. Le marchand qui les vendait sur le pont au Change, et qui le premier les avait importées en France, devint aveugle et mourut aux *Quinze-Vingts*.

Dernières Nouvelles.

Civita-Vecchia, 13 octobre, 11 h. matin.

L'*Orenoque* sort en ce moment du port et se dirige vers l'ouest.

Le prince de Galles est arrivé à Paris hier matin, vers 11 heures. Il est descendu à l'hôtel Bristol.

S. A. R. conserve le plus strict incognito.

Berlin, 13 octobre.

Le comte d'Arnim a été transféré aujourd'hui à l'hospice de la Charité.

On écrit de Berlin, le 14, à la *Gazette de Cologne*, que l'enquête concernant l'affaire d'Arnim est menée avec la plus grande rapidité et sera bientôt terminée.

Le *Times* dit que le gouvernement du maréchal Serrano, pressé par le mécontentement de la nation espagnole, cherche à faire acte d'existence. La France écartera tout prétexte de plaintes, mais cela ne suffira pas à réhabiliter le gouvernement espagnol. Malgré l'irréprochable surveillance exercée sur la frontière des Pyrénées, l'insurrection carliste est loin d'être réprimée.

HAVAS.

Le correspondant parisien du *Times* écrit à ce journal qu'il considère comme possible l'envoi d'une circulaire de l'Espagne aux puissances européennes pour dénoncer la conduite de la France, dans le cas où la Note, récemment adressée par M. de Armijo au gouvernement français, n'aurait pas un résultat satisfaisant.

Le *Times*, parlant de la Note adressée par l'Espagne au gouvernement français, dit que la réponse du duc Decazes sera probablement efficace sur les points spécifiés dans cette Note. M. de Armijo, ajoute que la feuille anglaise, n'est pas heureuse dans la manière dont il combat quelques-unes des explications déjà fournies par le ministre français.

Un correspondant du même journal fait la remarque qu'il est impossible de nier que les autorités navales espagnoles ne soient exposées au soupçon de négligence dans la surveillance des côtes de la Biscaye.

Hendaye, 12 octobre.

On télégraphie d'Estella, 10 octobre (source carliste). — L'ennemi a occupé la Guardia dont les fortifications avaient été démolies par les carlistes. Hier, un rude combat a eu lieu à la Rioja entre l'armée républicaine et 3,000 carlistes.

Après 10 heures de feu, les carlistes se sont retirés sur Estella, après avoir infligé de grandes pertes aux républicains. Les carlistes ont eu 54 hommes hors de combat. Le roi est arrivé ici de Puente la Reina. Une grande bataille paraît imminente.

Pour les articles non signés : P. GODRY.

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^o,

boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le **Dictionnaire de la langue française**, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 87^e fascicule, RED à REL, est en vente.

VULNÉRINE MAUREL

antiputride puissant, employée contre beaucoup de maladies, et la *Pommade Vulnérinée*, spécifique contre les hémorroïdes, se vendent dans les bonnes pharmacies. (Voir aux annonces).

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mau-

vaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75.000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

N^o 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N^o 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydrophilie et constipation. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure n^o 62,915.

Valgorge (Ardèche), 19 octobre 1865. La Revalescière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonné sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruelle-

ment et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie. MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes, de 2 fr. 25 c. ; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 52 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicer, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans ; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 50 minutes du matin.
11 — — — — —
6 — 10 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur :

5 heures 40 minutes du matin.
10 — 40 — — — —
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

Marché de Saumur du 10 octobre.

Froment (h.) 77 k. 18 74	Huile de lin. 50
3 ^e qualité. 74	Graine trèfle 50
Seigle 75	— Luzerne 50
Orges 65	Foin (h. bar.) 780
Avoine h. bar. 50	— Luzerne — 780
Fèves 75	Paille — 80
Pois blancs. 80	— Amandes — 50
— rouges. 80	— cassées 50
Graine de lin. 70	Cire jaune. 50
Colza 65	Chanvres 1 ^{re} 250
Chenevis. 50	— qualité (52 k. 500) 49
Huile de noix 50	— chenevis 50

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1873.	1 ^{re} qualité
Id.	2 ^e id.
Ordin., envir. de Saumur 1873.	1 ^{re} id.
Id.	2 ^e id.
Saint-Léger et environs 1873.	1 ^{re} id.
Id.	2 ^e id.
Le Puy-N.-D. et environs 1873.	1 ^{re} id.
Id.	2 ^e id.
La Vienne, 1873.	1 ^{re} id.
	2 ^e id.
ROUGES (2 hect. 20).	
Souzay et environs, 1873	1 ^{re} qualité
Champigny, 1872.	1 ^{re} id.
Id.	2 ^e id.
Varrains, 1873.	1 ^{re} id.
Varrains, 1873.	2 ^e id.
Bourgueil, 1873.	1 ^{re} qualité
Id.	2 ^e id.
Restigné 1873.	1 ^{re} id.
Chinon, 1873.	1 ^{re} id.
	2 ^e id.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 OCTOBRE 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	61	75	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	690	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	422	50	»
4 1/2 % jouiss. mars.	89	60	»	Crédit Mobilier	332	50	1 25	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	606	25	»
4 % jouissance 22 septembre.	77	75	»	Crédit foncier d'Autriche	557	50	1 25	Société autrichienne, j. janv.	703	75	»
5 % Emprunt 1871	»	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. aout.	338	75	»	OBLIGATIONS.			
Emprunt 1872	98	90	02	Est, jouissance nov.	538	50	»	Orléans	298	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	920	»	1	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	912	50	7 50	Paris-Lyon-Méditerranée.	295	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	431	25	6 25	Midi, jouissance juillet.	1081	25	3 75	Est	293	75	»
— 1865, 4 %	472	»	2	Nord, jouissance juillet.	862	50	2 50	Nord	302	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	303	»	2 50	Orléans, jouissance octobre.	850	»	»	Ouest	292	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	377	»	»	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	905	»	»	Midi	294	»	»
Banque de France, j. juillet.	3940	»	20	Compagnie parisienne du Gaz.	775	»	2 50	Deux-Charentes.	264	»	»
Comptoir d'escompte, j. aout.	540	»	»	Société Immobilière, j. janv.	35	»	1	Vendée	253	75	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	480	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	240	»	»	Canal de Suez.	475	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265	»	»								
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	858	75	»								

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 08 minutes du matin, express-poste.	0 — 45 — — — — —
6 — — — — —	9 — 01 — — — — —
9 — — — — —	1 — 33 — — — — —
1 — — — — —	4 — 12 — — — — —
4 — — — — —	7 — 27 — — — — —
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.	8 — 30 — — — — —
6 — — — — —	9 — 50 — — — — —
9 — — — — —	12 — 38 — — — — —
12 — — — — —	4 — 44 — — — — —
4 — — — — —	10 — 28 — — — — —

Tribunal de Commerce de Saumur.
FAILLITE BRIAUDEAU.
Les créanciers de la faillite du sieur Augustin Briauudeau, boulanger à Saumur, sont invités à se présenter, le mardi 20 octobre 1874, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce de Saumur, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.
Le commis-greffier assermenté, (507) L. BONNEAU.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
UNE BELLE PRAIRIE
Contenant
Cinquante-cinq hectares,
Située près la ville de Saumur, au confluent de la Loire et du Thouet. Facilités de paiement.
S'adresser, pour les renseignements et pour traiter :
1^o A M^e MÉHOUS, notaire à Saumur ;
2^o A M. PRINCÉ-GAUDIN, expert à Langeais. (494)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE
MAISON
A Saumur, rue Saint-Nicolas, n^o 63, occupée par M. Roulleau.
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, à M^e LAUMONIER, notaire. (449)

A VENDRE
UN JARDIN
Situé au Jagueneau, commune de Saumur, sur la route de Linoles, Joignant d'un côté M. Bizeray et de l'autre côté M. Rottier.
Ce jardin, d'une contenance de 33 ares, et planté d'arbres fruitiers et d'agrément, renferme plusieurs bassins et sources d'eau vive avec jet d'eau.
S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n^o 8. (511)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,
En l'étude de M^e MÉHOUS,
Le dimanche 8 novembre 1874, à midi,
UNE MAISON
Située à Saumur, carrefour Dacier, n^o 11,
Actuellement occupée par M^{me} veuve Gautier.
S'adresser à M^e MÉHOUS. (475)

Etude de M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire.

A VENDRE
UNE JOLIE PROPRIÉTÉ
D'AGRÈMENT ET DE RAPPORT,
Située sur les bords de la Loire, à quatre kilomètres de la station de Port-Boulet, commune de Chouzé-sur-Loire, comprenant une belle maison de maître, servitudes, vastes dépendances, terres, vignes, prés et bois ; le tout de la contenance de quarante hectares environ.
S'adresser, pour tous les renseignements, audit M^e ANTHEAUME, notaire à Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire). (500)

Mairie d'Artannes.

VENTE D'ARBRES
Le public est prévenu qu'il sera procédé, le 18 octobre prochain, à deux heures du soir, dans la salle de la Mairie d'Artannes, par devant le Maire, assisté de deux conseillers municipaux, à l'adjudication de **130 pieds de peupliers**, sur le terrain communal appelé les Buttes-de-la-Motte.
On pourra prendre connaissance du projet du cahier des charges au secrétariat de la Mairie, les jeudis et dimanches, de midi à deux heures.
Fait à Artannes, le 3 octobre 1874.
Le Maire, F. BOUTIN. (490)

Etude de M^e RIBREAU-GRANDMAISON, notaire à Brion.

GRANDE
VENTE MOBILIÈRE
Le dimanche 18 octobre 1874, à midi précis, M^e Ribreau-Grandmaison, notaire à Brion, procédera, au château du Bourg-Joly, commune de Saint-Martin-de-Sanzais, à la continuation de la vente des meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M^{me} Peltier, à la requête de M. Maubert, expert à Saumur, administrateur de ladite succession.
Il reste à vendre :
Batterie de cuisine, vaisselle, mobilier de salle à manger, ameublement de six chambres à coucher, linge de toutes sortes, rideaux, belle literie, pendules, dictionnaire de Trevoix et autres vieux ouvrages ;
Charrues vigneronnes, charrettes, cabriolet, environ 7,000 kilogrammes de bon foin, bois de chauffage, planches, voliges et autres bois ;
Onze hectolitres 50 de vin blanc de 1873, environ 2,000 bouteilles de vins fins et autres, barriques et bouteilles vides ;
Un bateau, deux éperviers, une seine et autres filets ;
Bascule, outils, ferrailles, etc.

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE
VENTE MOBILIÈRE
Après décès.
Le mardi 20 octobre 1874, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri Plé, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée dame Julie-Lucile Allain, veuve de M. Athanase Peltier, propriétaire à Saumur, rue de Bordeaux, n^o 1, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession, à la requête de M. François-Charles Maubert, expert-comptable, demeurant à Saumur, agissant comme administrateur de la succession de ladite dame Peltier.

Il sera vendu :
Ameublements de salons, piano droit, ameublement de salle à manger, fauteuils Voltaire, fauteuils poufs, fauteuils antiques, chausseuses, pendules, flambeaux Louis XV et autres, bahuts, commodes, secrétaires, glaces, tables de jeux, lits, belles coiffes, matelas, éredons, rideaux en soie et autres, couvertures, couvre-pieds, grande quantité de beau linge, un service damassé, un très-beau service en porcelaine, cristaux, 28 volumes (*Encyclopédie*), reliure antique, et beaucoup d'autres ouvrages, etc. ; beaucoup de vins rouge et blanc.
Une calèche, harnais, selles anglaises, un bon charriot à quatre roues, monté sur ressorts, bancs, tables et chaises de jardin, bascule, belle batterie de cuisine en cuivre, bouteilles vides et quantité d'autres objets.
On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, levée d'Enceinte, Actuellement occupée par M^{me} de Loménie.
S'adresser rue du Champ-de-Foire, 14. (498)

UNE DAME VEUVE demande un emploi près d'une personne seule, monsieur ou dame.
S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de seize ans, donner de bons renseignements, demande une place comme domestique.
S'adresser au bureau du journal.

DENTS et dentiers complets, posés sans extraction des dents restantes, ni des racines ou chicots, et sans aucune souffrance. Aussi inaltérables qu'invisibles, ces dents broient tous les aliments, comme les dents naturelles.
Guérison, nettoyage, redressement, séparation, égalisation, extraction des dents.

M. ACHILLE, Dentiste de Paris, visible tous les jours, à son cabinet, à Saumur, 12, rue du Petit-Maure, 12, à Saumur. (477)

AVIS
On demande un PIANO d'occasion.
S'adresser au bureau du journal.



GUÉRISON INSTANTANÉE
NEURALGIES (faciales) MIGRAINES
OTALGIES (névralgies) MAUX DE DENTS (lors même qu'elles seraient caries).
AVIS IMPORTANT : Cette Eau est d'une odeur très-agréable et complètement inoffensive ; aspirée par la narine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant même ; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'APOPLEXIE. Il sera envoyé franco, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit. L'inventeur a choisi le meilleur mode de CONSERVATION en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à garantir instantanément dans les des flacons contenant sept à dix, 10 fr.
A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans ; Chedevergne, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

Saumur, Imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.